

Gestion optimale des pâturages pour contrôler le parasitisme

Le présent document décrit une des composantes de la gestion intégrée du parasitisme, soit la gestion optimale des pâturages.

Qualité des pâturages

Il est important que les animaux aient accès à des pâturages riches en énergie et en protéines, notamment en période de besoins nutritionnels élevés (p. ex. : allaitement à l'herbe, croissance des agneaux). En fait, une alimentation riche et diversifiée contribue au bon fonctionnement du système immunitaire des animaux ce qui leur permet de mieux contrôler le parasitisme. Idéalement, il faudrait offrir des fourrages variés afin d'en stimuler la consommation et de bénéficier des propriétés nutritives et médicinales des différentes espèces végétales (p. ex. : chicorée). De plus, en gérant adéquatement ces surfaces fourragères (implantation, pâture, fauche, fumure, rénovation), on maintient la qualité et la diversité des plantes herbacées et on aide les animaux à mieux cohabiter avec les parasites.

Le but ultime d'une bonne gestion des pâturages est d'optimiser la valeur nutritive et la productivité des surfaces fourragères, tout en réduisant l'exposition aux larves

Fourrages bioactifs : Certaines plantes plus riches en tanins condensés et/ou en sesquiterpènes améliorent la capacité de l'animal à lutter contre les strongyloses gastro-intestinales et à maintenir un bon niveau de production malgré la présence des parasites. Parmi ces plantes, on note la chicorée et le lotier qui se cultivent bien dans nos conditions québécoises. En plus d'avoir une bonne teneur en tanins/sesquiterpènes et en protéines, ces deux espèces sont appétentes pour les ovins. Toutefois la persistance au champ étant relativement courte (particulièrement pour la chicorée qui est une biennale et qui dure rarement plus de 4 ans après l'implantation), il est bon d'avoir une stratégie de rénovation pour la maintenir dans les parcelles.

[Chicorée](#)



[Lotier](#)



Planification de l'utilisation des surfaces fourragères

L'utilisation des surfaces fourragères devrait être planifiée en début de saison en fonction :

- Du nombre d'animaux et de leurs besoins;
- De la durée de la saison de paissance;
- De la surface fourragère disponible;
- De la composition botanique des pâturages (valeur nutritive, considérations agronomiques, productivité);
- Du système de paissance;

- Des parcelles à récolter en foin et de leur rénovation.

Cette planification détermine quels pâturages seront utilisés et dans quelle séquence, et elle établit le nombre et la catégorie des animaux qui y pâtureront.

Pendant la saison de paissance, des ajustements à cette planification peuvent être nécessaires afin de s'adapter, entre autres, à la pousse de l'herbe. Ainsi l'éleveur s'assure de bien alimenter ses animaux tout en préservant la productivité et la santé de ses prairies .

DES ANIMAUX BIEN ALIMENTÉS CONTRÔLENT MIEUX LE PARASITISME

Densité animale

Il est évident qu'une réduction du chargement ou de la densité animale diminue le nombre d'œufs de parasites déposés au sol. Conséquemment, le nombre d'œufs qui risquent de devenir des larves infestantes (L3) augmente lorsque la densité animale sur la parcelle est élevée. C'est un enjeu qui doit être considéré dans un système de paissance intensif.

Il existe différentes formules pour estimer la charge animale qui peut être mise sur une parcelle. Ces calculs sont surtout utiles pour permettre à l'éleveur de se *faire l'œil* i.e de développer son sens de l'observation afin de bien évaluer le rapport charge animale/herbe disponible à l'entrée/herbe résiduelle à la sortie. Cependant, l'expérience de l'éleveur et/ou l'appui d'un conseiller sont essentiels à une planification adaptée à la réalité de chaque entreprise.

Hauteur de l'herbe

L'observation de la hauteur de l'herbe est importante pour bien gérer les entrées et les sorties des parcelles. Bien que la plupart des larves se retrouvent à la base des plants, surtout en période de sécheresse, certaines peuvent migrer jusqu'à une hauteur de 20 cm. Il faudrait donc, afin de limiter l'ingestion de larves tout en favorisant la repousse, changer les animaux de parcelle avant que l'herbe ne soit trop basse, idéalement autour de 10 cm. Ainsi, les animaux auront accès à des fourrages abondants et ils seront moins portés à brouter près du sol.



Pâturages sécuritaires pour animaux à risque

Les agneaux sevrés et les agnelles sont plus sensibles au parasitisme que les adultes et devraient prioritairement être placés dans des parcelles sécuritaires parce que peu contaminées.

Un pâturage sécuritaire – faible niveau d'infestation - se définit ainsi:

- Surface pâturée par des animaux autres que des ovins ou des caprins au cours de la dernière année, *ou*
- Surface qui a été labourée depuis le dernier passage d'ovins, *ou*
- Surface fauchée/récoltée en début de saison et pâturée pour la première fois depuis, *ou*
- Surface laissée au repos (non pâturée) depuis au moins 3 mois (si températures chaudes) ou 6 mois (si températures froides).

Zones d'abreuvement et zones de repos

Dans un système de paissance, il faut bien planifier les points d'abreuvement. Qu'ils soient mobiles ou fixes, les abreuvoirs doivent permettre un accès constant à de l'eau potable sans que les animaux aient à se déplacer sur de longues distances. ATTENTION : les abreuvoirs fixes tendent à créer des zones humides où s'accumulent des matières fécales; ces zones deviennent alors des sources potentielles de parasites et d'autres maladies. Pour éviter de tels effets négatifs, des aménagements doivent être faits autour de ces abreuvoirs de façon à ce que la zone demeure sèche.

Les zones de repos au pâturage sont aussi importantes à planifier, entre autres pour permettre aux animaux en paissance d'avoir accès à des zones d'ombre. ATTENTION : lorsque les zones de repos sont petites ou peu nombreuses par rapport au nombre d'animaux, il y a risque d'accumulation de fumier et des zones humides peuvent aussi se créer.

Systèmes de paissance

La rotation des pâturages est un élément-clé de la prévention du parasitisme interne. Toutefois, le retour des animaux sur les mêmes bandes ou parcelles à un moment donné de la saison augmente le risque lié au parasitisme. Certaines approches peuvent aider à réduire ce risque tout en gardant la qualité des pâturages.

Il faut donc choisir le bon système en fonction de la réalité de chaque entreprise. Qu'ils soient en rotation ou en continu, il existe une gamme variée de systèmes de paissance, allant de *très intensif* à *extensif*. Peu importe l'intensité du système, une organisation de l'espace pâturé doit être planifiée, exigeant des parcelles prédéterminées avec des portes et des corridors de circulation. Des infrastructures sont donc nécessaires : clôtures fixes et/ou mobiles, accès en tout temps à des abreuvoirs (fixes ou mobiles), zones d'ombre, etc.

Pâturage en bandes

Le plus intensif des systèmes de paissance en rotation consiste en un apport quotidien d'une nouvelle bande d'herbe grâce au déplacement de clôtures mobiles. Certains opteront pour le changement de bandes aux 2-3 jours. Ce système de pâturage en bandes ou rationné exige un système de fils amovibles à haute tension. Ce type de système permet de:

- Supporter une densité animale plus élevée et, lorsque bien géré, produire une herbe de haute qualité en limitant le gaspillage de fourrage dû au piétinement;
- Observer les animaux fréquemment et ainsi détecter précocement les animaux avec des signes cliniques ou suspects;
- Déplacer les animaux avant que les œufs déposés avec les fèces sur la bande n'aient le temps de se transformer en L3 infestantes; considérant qu'une température chaude et un temps humide accélèrent le processus de développement des œufs en L3, une durée maximale de 4-5 jours dans la bande est recommandée pour éviter l'ingestion de L3.

Le calendrier de déplacement des animaux est aussi influencé par la quantité de fourrages disponible, la taille des parcelles, et la croissance saisonnière estimée.

Dans un système aussi intensif, un retour dans les mêmes bandes en cours de saison peut être incontournable afin d'utiliser le fourrage au moment de son optimum de croissance et de valeur nutritive. Une telle intensification doit amener le producteur à être extrêmement vigilant par rapport au suivi parasitaire, notamment en documentant l'utilisation des bandes dans un registre des pâturages.

Note sur le retour dans les parcelles : Dans des conditions optimales (humidité, chaleur), les parcelles sont souvent prêtes à être rebroustées 21 à 28 jours après un passage, ce qui correspond, en moyenne, à la période de pic d'infectivité des larves. Un plus grand intervalle entre les passages sur les mêmes bandes diminue le risque d'infestation par les larves L3, mais rend moins optimale l'utilisation de la ressource fourragère. Voici quelques approches qui permettent de retarder le retour des animaux dans la bande, donc de diminuer le risque de parasitisme, tout en favorisant la qualité herbagère des parcelles:

- Prélever une coupe de foin;
- Rénovation de la parcelle et semis d'une culture en dérobée;
- Passage d'animaux moins sensibles (brebis taries par exemple);
- Alternance avec une autre espèce animale (à l'exception des caprins).

Pâturage en rotation (rotation simple ou à rotations multiples)

Ces systèmes sont moins intensifs que le pâturage en bandes: les parcelles sont plus grandes et les animaux restent plus longtemps sur chaque parcelle. Dans le pâturage en rotation simple, les animaux sont changés de parcelle après 10-20 jours de paissance et ne reviennent jamais dans la même parcelle durant la saison. Le pâturage alterne donc avec des fauches pour assurer une bonne gestion et une utilisation optimale des ressources fourragères. Le pâturage à rotations multiples (deux, voire trois rotations) est similaire au pâturage en rotation simple, mais les animaux peuvent revenir dans les mêmes parcelles au cours de la saison. C'est le système le plus fréquemment utilisé au Québec.

Le pâturage en rotation est un système qui :

- Requiert moins de main-d'œuvre que le pâturage en bandes, mais nécessite beaucoup de surfaces disponibles pour la paissance;
- Réduit l'exposition aux parasites, mais la gestion de l'herbe y est un peu moins optimale (plus de tri et de pertes).

Pâturage en continu

Un système de pâturage en continu réfère à une seule ou quelques très grandes parcelles sur lesquelles les animaux paissent pour plusieurs mois, voire pour toute la saison.

Un tel système :

- Est moins coûteux et requiert moins de gestion;
- Augmente le risque d'engendrer des problèmes parasitaires importants;
- Ne permet pas une utilisation optimale de la ressource fourragère puisqu'à cause du broutage à répétition, il peut y avoir disparition plus ou moins rapide des plantes les plus nutritives ou appétentes.

Il existe donc de nombreux systèmes de paissance, avec chacun leurs avantages et leurs inconvénients. Le choix d'un système est lié aux objectifs poursuivis par le producteur. Nous décrivons ici un exemple système intensif qui permet l'engraissement des agneaux à l'herbe.

Cas-type : Système intensif de pâturage en bandes pour l'engraissement d'agneaux à l'herbe en Montérégie

Le troupeau de 70 brebis est gardé sur environ 16 hectares dédiés à la production de fourrages. De ces 16 hectares, 4 hectares ne sont jamais pâturés et permettent de 2 à 3 récoltes de foin selon les saisons. Sur toutes les surfaces mises en pâturage (12 hectares), un mélange fourrager composé de trèfle ladino, brome inerme, mélange B, raygrass et chicorée est utilisé (Tabau1). La chicorée est très présente les deux premières saisons, mais elle a pratiquement disparu à la 4^{ème} saison de pâture. La rénovation fréquente des parcelles (à tous les 5-6 ans) assure la qualité nutritive de l'herbe et une meilleure productivité du pâturage, et, par conséquent, des animaux. Un vasage (frost seeding) peut être réalisé après la 3^{ème} ou 4^{ème} saison, de manière à maintenir la présence de trèfle dans le mélange.

Mélange d'espèces fourragères utilisées pour les pâturages

Espèces	%	Kg/ha
Trèfle ladino	10	2
Brome inerme	35	6
Mélange B	25	5
Raygrass	25	5
Chicorée	5	1
	100	18

Le troupeau agnèle une fois par année entre le 20 avril et le 7 mai. Les brebis et leurs agneaux sortent à l'herbe dans la 2^{ème} semaine de mai. En début de saison, entre 65 et 70 brebis en lactation accompagnées de leurs 150 agneaux pâturent sur une superficie d'environ 4 hectares. Le premier passage est rapide et les 4 hectares sont pâturés en 16-18 jours. Chaque jour, le troupeau a accès à une bande d'herbe d'environ 2 000 à 2 500 m². La croissance abondante de l'herbe en mai et juin permet de supporter les besoins élevés des brebis ainsi que des agneaux qui vont progressivement ingérer de plus en plus d'herbe. Deux autres rotations d'environ 18-20 jours chacune se succèdent ensuite sur la même superficie. Au besoin, une fauche des refus sera effectuée entre le 2^{ème} et le 3^{ème} passage. A la fin de la 3^{ème} rotation, on se retrouve en début juillet, au moment du sevrage des agneaux.

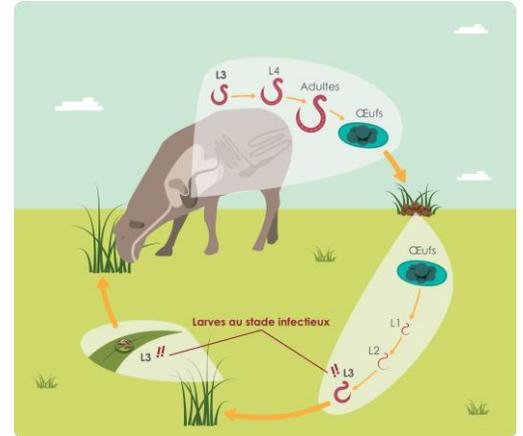
Les agneaux fraîchement sevrés sont déplacés sur de nouvelles parcelles dans un secteur de la ferme où les brebis n'ont jamais eu accès. Environ 4 hectares pâturés entre juillet et octobre sont ainsi dédiés à l'engraissement des 150 agneaux. Avant l'arrivée des agneaux, une première coupe de foin est effectuée à la mi-juin, la repousse offrant une qualité d'herbe optimale pour introduire les jeunes agneaux en pleine croissance.

Au moment du sevrage, les mères sont gardées en parc et alimentées au foin sec de première coupe pendant une semaine pour favoriser un bon tarissement. Par la suite, elles ont accès à une nouvelle parcelle d'environ 2 à 3 hectares qui a été préalablement fauchée à la mi-juin et récoltée. Sur cette parcelle, une nouvelle bande d'herbe dont la dimension est ajustée aux besoins des brebis (autours de 1 200 à 1 500 m²) leur est présentée chaque jour. La croissance de l'herbe étant moins rapide en juillet et en août, les rotations se déroulent dorénavant sur 25 à 30 jours, selon la saison. Une bonne partie des 4 hectares pâturés intensément entre mai et juin sera retirée de la rotation de pâturages pour 2 mois, permettant une coupe de foin vers la fin août.

À chaque année, environ 2 des 12 hectares de pâturage sont rénovés. Mise en jachère en début juillet, la parcelle est semée à la mi-août en engrais vert d'oïne-blé-pois; elle s'ajoute aux surfaces de pâturage des brebis ou des agneaux en fin de saison. Cette culture dérobée permet au moins deux passages, un premier en fin septembre et un second en fin octobre, en plus de servir d'engrais vert (rejets et racinaire). Au printemps suivant, la parcelle sera réensemencée avec le mélange fourrager pour pâturage.

Gestion des parasites en système intensif de pâturage

Une telle gestion intensive du pâturage en bandes impose une pression parasitaire élevée qu'il ne faut surtout pas prendre à la légère. Ainsi, les périodes de chaleur à la fin juin au sud du Québec peuvent être suffisamment importantes pour favoriser un développement rapide des œufs en larves à un moment de plus grande vulnérabilité des brebis et des agneaux. Pour y faire face, les éleveurs effectuent une observation quotidienne du troupeau et un monitoring régulier des comptes d'œufs dans les fèces à partir de fèces récoltées au pâturage et analysées en pools au laboratoire.



D'un autre côté, un tel système de gestion intensive du pâturage en bandes présente des caractéristiques qui rendent le troupeau mieux apte à vivre avec un certain niveau de parasitisme. Parmi celles-ci, notons :

- Les prairies sont composées d'une flore diversifiée, nutritive et productive, ce qui permet de combler les besoins nutritifs élevés des brebis en lactation et des agneaux à l'engrais;
- Les jeunes agneaux apprennent très rapidement à ingérer des fourrages;
- Les agneaux sevrés sont déplacés dans des parcelles peu contaminées;
- L'introduction d'une fauche dans le système de rotation permet une bonne exposition au soleil et au temps sec en période estivale, en plus d'un repos de 2 mois, ce qui peut contribuer à diminuer le nombre de larves infestantes sur les pâturages.



Fiche réalisée par :



Université
de Montréal

Projet financé par :

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec

Canada